

# DEPARTEMENT DES VOIX



## Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis de déposer les pièces à fournir sur l'extranet.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) : **Dimanche 18 août 2024**

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

REPRISE DES COURS A COMPTER DU  
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

## CHANT LYRIQUE, PRÉ-MAÎTRISE, MAÎTRISE, ENSEMBLE VOCAL

Enseignants :

Mme Sylvie COLAS, cheffe de chœur, professeure de chant et de technique vocale

M. Antoine MATHIEU, professeur de chant lyrique

M. Stéphane BLIVET, Accompagnateur, chef de chant

Mme Claire BIENVENÛE, Accompagnatrice des ensembles vocaux

Horaires des tests d'admission pour les nouveaux élèves :

**Samedi 07 septembre 2024 - Salle Dutilleux**

Maîtrise et Chant de 10h00 à 13h00 et de 14h à 16h

(Pas de test d'entrée pour la Pré-Maîtrise)

Les résultats d'admission seront donnés à partir du **mardi 10 septembre 2024**

Constitution du planning des cours pour tous les élèves :

**Mercredi 11 septembre 2024 de 15h30 à 17h00**

## DÉTAIL DES DISCIPLINES :

### Cursus de Chant Lyrique

Ce cursus est ouvert à partir de 16 ans.

- **Cycle I** : test d'admission comprenant un morceau à choisir et à chanter par cœur.
- **Cycle II** : test d'admission comprenant deux morceaux à choisir et à chanter par cœur, de langues et styles différents.
- **Cycle III** : test d'admission comprenant, d'une part, deux morceaux de langues et de styles différents à chanter par cœur, dont un air d'opéra, et d'autre part un entretien avec le jury.

## Pré-maîtrise

### Conditions d'admission :

- avoir entre 8 et 10 ans l'année de l'inscription (âge des élèves entre le CE2 et le CM2)
- pas de test ni de pré-requis de formation musicale (FM)

N.B. : toutefois il est vivement conseillé aux élèves envisageant de poursuivre ultérieurement en maîtrise de commencer un enseignement de FM.

Les élèves qui suivent le niveau 1C2 de FM peuvent également s'inscrire à la pré-maîtrise s'ils souhaitent un travail polyphonique approfondi.

## Maîtrise

### Conditions d'admission :

- avoir entre 10 et 13 ans l'année de l'inscription (la maîtrise correspond généralement à l'âge de scolarité entre 6e et la 3e). Elle est accessible dès le CM2 si de bonnes bases musicales sont déjà acquises, et il est possible de la poursuivre au-delà de 14 ans (en parallèle au lycée) selon la compatibilité avec l'emploi du temps scolaire.
- un pré-requis de formation musicale (FM) est exigé (niveau apprécié lors du test d'entrée). Les candidats de 11 ans n'ayant jamais fait de FM pourront être admis en cours de *FM Grand Débutant*, en parallèle de la Maîtrise.
- La poursuite des cours de FM est obligatoire tout au long du cursus de la Maîtrise.
- un test d'admission sera prévu, comprenant : un morceau à choisir dans la liste ci-dessous, **ou** un morceau libre.

### Morceaux :

- **Soir de Fête**, I. Aboulker, C. Eymery, extrait de "De Vérone ou d'ailleurs". Ed. Delatour  
Voix 1 ou Voix 2 (Voix 2 à partir de la mesure 22).
- **L'Enfant au Condor**, E. Daniel, A. Boudet. Ed. A Coeur Joie  
Voix 1 (supérieure de la 1ère portée) ou Voix 2 (2e portée)
- **Si mes yeux**, E. Daniel, R.G. Cadou, extrait de la suite "Neuf Chansons". Ed. A Coeur Joie  
Voix principale + soprano ou alto pour le Refrain

Les partitions pourront vous être envoyées par mail, sur demande, à compter du 19 août 2024.

-> [contact@crd-saintgermainenlaye.fr](mailto:contact@crd-saintgermainenlaye.fr)

### Horaires des séances collectives (2 séances collectives hebdomadaires) :

- **Mercredi de 15h00 à 16h30 (obligatoire)**

ET au choix selon l'emploi du temps :

- **Vendredi de 17h30 à 19h**

**OU :**

- **Samedi de 10h30 à 12h00**

+ 40' de technique vocale hebdomadaire par 2 ou 3 élèves.

## Ensemble vocal

### Conditions d'admission :

- Âge d'admission : à partir de 16 ans
- un pré-requis de pratique vocale et de FM est souhaitable (apprécié le jour du test d'entrée)
- test d'admission : si possible morceau au choix à chanter ou, à défaut, test vocal proposé par le professeur
- cet ensemble est obligatoire pour tous les élèves inscrits en cursus de chant

**Horaire des répétitions : mercredi de 20h à 21h30**

---

### **Pour tous les tests d'admission :**

Prévoir **obligatoirement** les partitions originales pour l'accompagnateur et une photocopie pour les professeurs.

### **Précisions importantes**

Les élèves de la classe de chant et de la Maîtrise doivent suivre un enseignement de formation musicale adapté à leur niveau ; les élèves de chant doivent suivre une pratique collective : ensemble vocal (dès le 1<sup>er</sup> cycle) ; + musique de chambre obligatoire en cycle spécialisé.